

Plus que quelques heures et les soucis de l'école seront à remiser pour la période des fêtes. L'objectif gouvernemental annoncé était de sauver Noël. Les moyens se sont révélés d'une difficulté extrême à supporter tant pour les enseignants que pour les élèves et leurs parents. La tension était palpable comme jamais dans les écoles. Ce ne fut simple pour personne. Nous, les enseignants, avons travaillé de notre mieux. **Nous avons jonglé avec les contingences sanitaires en gardant le souci de la réussite de nos élèves et celui de préserver notre santé.** Une fois de plus, c'est nous qui avons gardé l'Ecole debout.

Cette dernière semaine a encore été marquée par **des avancées locales** sur la non prise en charge des élèves sans enseignant et par **des avancées nationales** à consulter dans notre rubrique "Toujours bon à savoir" ci-dessous.

Nous ne nous étendrons pas sur ces sujets ici. L'heure n'est pas à la polémique ou aux combats. Avec l'arrivée de la fin du mois de décembre, c'est la promesse d'une période apaisante qui nous tend les bras. **Toute l'équipe du SNE vous souhaite de profiter de deux semaines aussi reposantes qu'agréables et de partager autant que faire se pourra de bons moments avec vos proches et vos amis.**

Joyeuses fêtes à toutes et à tous !

Rendez-vous en 2022.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les annonces de M. Castex de lundi dernier ont provoqué des remous. **Le SNE a réagi au niveau national** (tous les détails ici) **et au niveau local**. Dès le lendemain matin, notre section académique a interpellé par un écrit intitulé **Demande d'autorisation d'appliquer le protocole sanitaire** M. le Recteur et les IA-DASEN de l'Ain, de la Loire et du Rhône dans les termes suivants :

"M. le Premier ministre a annoncé le 6/12 que les écoles passent au niveau orange du protocole sanitaire. Il sera impossible de respecter cette injonction.

*Ce niveau prévoit d'abord que : **"la limitation du brassage entre les élèves de groupes différents est requise."** Cette préconisation est la même que celle du niveau rouge. Pour le niveau orange, il est ensuite précisé que : **"la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux)."***

La conjonction de ces règles est aujourd'hui matériellement impossible à respecter dans l'immense majorité des écoles qui font face à une absence non remplacée d'un enseignant. Ces cas sont nombreux. Les collègues sont placés dans des situations intenable tant par rapport aux parents que par rapport aux élèves.

*Voilà pourquoi **le SNE réitère aujourd'hui sa demande d'autoriser les directeurs et directrices d'école qui font face à une situation d'enseignant non remplacé de demander officiellement aux parents de garder provisoirement leurs enfants chez eux."***

Les réactions ne se sont pas fait attendre. A l'heure où nous écrivons ces lignes :

Dans l'Ain, une instruction officielle de l'IA-DASEN est arrivée dans les écoles. Elle indique qu'**en cas d'absence non remplacée les écoles n'accueillent pas les élèves**. Un justificatif officiel de non prise en charge des enfants à remettre aux parents a même été transmis. Impossible de demander mieux sur ce point.

Dans la Loire, rien n'a encore bougé. Nous avons contacté les services de la DSDEN et nous les avons informés de ce qui se passe ailleurs dans l'académie. Ils ont admis que la situation est très tendue et annoncé **espérer une prise de position rapide de la part de l'IA-DASEN**. Nous aussi.

Dans le Rhône, l'IA-DASEN a officiellement indiqué que **les parents doivent garder leurs enfants autant que faire se peut**. C'est un premier pas encourageant. Nous en espérons un second, notamment via un justificatif pour les parents.

L'action du SNE a déjà porté. **Nous espérons maintenant que M. le Recteur va intervenir pour harmoniser les situations** dans toute notre académie.

Le protocole nouveau est arrivé. Voilà une phrase que personne ne souhaitait lire. Outre les impossibilités concrètes liées au double travail qu'il préconise et la légèreté avec laquelle il traite la santé des élèves et des enseignants ([tous les détails sont à lire ici](#)), la période de transition avec l'ancien protocole ajoute de la difficulté à la difficulté. **Le SNE est donc intervenu au plus haut niveau académique pour obtenir un peu de souplesse et de logique.**

Oui à l'application stricte du non brassage des élèves en cas d'absence non remplacée

La dégradation du contexte sanitaire fait que la consigne de non-brassage des élèves est devenue intenable dans les écoles qui font face à des absences non remplacées d'enseignants. Le SNE a réagi. **Notre syndicat a interpellé par écrit M. Dugrip, le recteur de notre académie.** Nous lui avons demandé, à titre provisoire, que les directeurs qui font face à une situation d'enseignant non remplacé dans leur école puissent officiellement demander aux parents de garder leurs enfants, comme ce fut le cas au printemps dernier.

Par ailleurs, si vous êtes confronté à une situation qui vous impose le brassage des élèves et que les cas de Covid se multiplient dans votre école, le SNE vous suggère de remplir des fiches RSST et de proposer la fermeture de votre école comme solution.